Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 4 Joumada II 1444
28 Décembre 2022

N° 154

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2343**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2345**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2349**
Homologation de résolutions **2350**
Actes Judiciaires
Avis aux créanciers..... **2351**
Convocations
Sociétés anonymes **2352**
Divers
Avis au public..... **2353**
Rectificatifs **2353**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

TUNISIAN FOOD COMPANY

Société anonyme

Au capital social de 7.000.000 DT

Siège social : Immeuble HBG, 4ème étage, Rue Ile de Failaka, Cité les Pins, les Berges du Lac II, 1053 Tunis - Tunisie

Identifiant Unique : 1509485Q

Affiliation CNSS : 594051-23

Montant de l'augmentation du capital social : 5.500.000 Dinars Tunisiens dont :

- 5.000.000 DT en numéraire;

- 500.000 DT par conversion d'une créance certaine, liquide, échue et exigible.

Objet social : la société a pour objet la restauration et la restauration rapide.

Dépôt du procès-verbal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis, en date du 20/12/2022, enregistrement n°22505673 quittance n°M008777, a été déposée au Registre National des Entreprises, en date du 20/12/2022 sous le numéro AC011902022.

Nombre d'actions à souscrire : 550.000 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité dont :

- 500.000 actions en numéraire à libérer intégralement lors de la souscription réservée au souscripteur BIAT CAPITAL RISQUE

- 50.000 actions par conversion d'une créance certaine, liquide, échue et exigible, à libérer intégralement lors de la souscription réservée à l'actionnaire HBG Holding.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 DT chacune

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet. Chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Lieu et banque : les fonds provenant des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible N°08603000153202308078 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie, agence «les Berges du Lac».

Délai de souscription : Quinze (15) jours à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

Modalités de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et lieu de réunion : La convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions légales et s'est tenue au siège social de la société.

2022403121SANB2

Réduction du capital d'une société anonyme

HBG HOLDING

Société anonyme

Au capital social de 247.700.000 DT

Siège social : Immeuble HBG, 5ème Etage, Rue Ile De Failaka, Cité Les Pins, Les Berges du Lac II, 1053, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1259611K

Numéro d'affiliation CNSS : 321426-66

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/9/2022 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 14/10/2022 sous le n°22504653, Quittance n°7288, dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises sous le n° 2022109551 en date du 25/10/2022 et afin de rétablir l'équilibre du capital social par rapport à l'actif social en application des dispositions de l'article 307 du Code des sociétés commerciales. Il a été décidé de réduire le capital social de la société pour le porter de 247.700.000 DT à 205.400.000 DT et ce, par annulation de quatre millions deux cent trente Mille (4.230.000) actions d'une valeur nominale de dix Dinars Tunisiens (10 DT) chacune proportionnellement entre les actionnaires.

2022403122SANB2

"EURO GROUP CONSULTING TUNISIE"

Société anonyme

Capital social : 40.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis

Identifiant unique : 1358865J

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 6/5/2022 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 4/7/2022 sous le Qn° 64859 En°22803892

Le conseil a pris acte des démissions de M. Renaud de Labarre et Rémi Legrand de leurs mandats d'administrateurs.

Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 6/5/2022 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 6/7/2022 sous le Qn°65819 En°22803970 Les administrateurs ont renouvelé le mandat de M.Gilles Bonnenfant en qualité de président directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur.

Suivant Attestation d'Enregistrement en date du 27/7/2022 sous En°2022-956 REMI LEGRAND a cédé une action au profit de M.François Pouzeratte.

Suivant Attestation d'Enregistrement en date du 27/7/2022 sous En°2022-957 M.RENAUD MIRIEU DE LABARRE a cédé une action au profit de M.Gilles Bonnenfant.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6/5/2022 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 4/7/2022 sous le QN° 64863 EN° 22803894

Les actionnaires ont renouvelé les mandats de M.Gilles Bonnenfant, Mme Marie-Laure Fayet et Mr François Pouzeratte et de nommer en qualité d'administrateur Mme Claudia Montero, pour une durée de trois années.

Les actionnaires ont renouvelé le mandat du Cabinet AUDIT &BUSINESS ADVISORY représenté par M.Sami Bouraoui, en sa qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022, 2023.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/5/2022 enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 6/7/2022 sous le QN°65829 EN°22803972

Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales. Approbation des Statuts mis à jour.

Un exemplaire de chaque P.V et des attestations ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises le 22/7/2022 et a été publié le 5/12/2022 sous Bulletin N°260 et annonce N°202257574.

2022403127SANB2

Notice

Au sens de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Société Le Golf de Tabarka

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 37.000.000 D divisé en 370 000 actions de VN de 100 D

Résidence les Ambassadeurs Bloc A 5ème étage cité les pins 1053 Les Berges du Lac II Tunis

ID RNE : 0514133T

Affiliation CNSS : 226123-16

- La société a pour objet la construction et l'exploitation des parcours de golf et des complexes de loisirs touristiques.

- La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

- Tout actionnaire a le droit d'assister et de voter aux assemblées générales sur simple justification de son identité et pourvu qu'il ait libéré tout versement exigible des actions dont il est propriétaire.

- Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient ou représente

Répartition des résultats :

* Réserve légale : 5% au moins sont prélevées sur les bénéfices nets majorés des résultats reportés des exercices précédents.

* Sur le solde des bénéfices, l'assemblée générale annuelle a le droit, sur proposition du conseil d'administration, de décider le prélèvement des sommes qu'elle juge convenables pour être rapportées à nouveau sur l'exercice suivant.

- En cas de liquidation, toutes les valeurs provenant de la dissolution après l'extinction du passif serviront d'abord à rembourser aux actionnaires le capital versé non amorti le surplus est réparti également entre tous les actionnaires.

- Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 7 décembre 2022 enregistré à la recette d'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er bureau à Tunis le 9 décembre 2022 sous le n°22505499 quittance n°8528, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 14 décembre 2022 sous le n°AC011832022, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de trente-huit millions dinars (38.000.000 DT) pour le porter de trente sept millions dinars (37.000.000 D) à soixante-quinze millions de dinars (75.000.000 D), et ce avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du code des sociétés commerciales.

- Cette augmentation s'effectuera, sans prime d'émission, par la création de trois cents quatre-vingt cent mille (380 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent dinars (100,000 D) chacune, toutes souscrites comme suit : (i) 29.428.300 D par conversion du compte courant associé de la société MAJDA TUNISIA et (ii) 8.571.700 D en numéraire et dont la libération sera effectuée à la date de la souscription à hauteur du 1er quart, au plus tard le 30 avril 2023.

- Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statuaires et assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la réalisation de l'augmentation du capital.

- Les fonds provenant des versements seront déposés à Banque Zitouna agence Centrale Kram Tunis au compte indisponible n°25000000000108044717 ouvert au nom de la société Le Golf de Tabarka.

- Le dernier délai de souscription est fixé au 30 avril 2023 avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2022403148SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Arrêt définitif d'activité et nomination d'un liquidateur

"Centre soutien scolaire LES TRILINGUES"

SARL au capital de 1000 Dinars

Mat Fiscal : 1641327V

Siège social : 37 Rue Plutark - Jardins de Carthage - Tunis

En vertu des PV de l'AGE tenue le 10/12/2022 et enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau, Tunis, le 25/10/2022 sous le n°22504848, Quit n°7561, dont un original a été déposé au registre national des entreprises le 18/12/2022 sous le n°2022121664, il a été décidé l'arrêt définitif de l'activité de la société et la nomination de Maître Zouaoui Chiheb, dont l'étude est sis à la Rue Samson A6-5 Les Jardins de Carthage, 1090 Tunis, en Qualité de Liquidateur de la société conformément à la loi.

Les créanciers de la société sont tenus d'inscrire leur dette auprès du liquidateur de la société dans un délai de 20 jours de la publication.

2022403125SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente du 3 novembre 2022 enregistré à la recette des finances de Midoune le 10-11-2022 sous la quittance numéro M076830 enregistrement numéro, 22204173, Monsieur Sayah Ben Amor Baaroun titulaire de la CIN numéro 05073500 a vendu à Monsieur Fawzi Ben Sayah Gribi titulaire de la CIN numéro 05710470 tout le fonds de commerce, son matricule fiscal numéro w/712525 ; qui consiste à la vente des produits artisanaux ; situé à la zone touristique Midoune Djerba.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds mentionné dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «Achourouk» le vendredi le 02-12-2022.

2022T01359FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente enregistré à la recette des finances de Grombalia le 14/12/2022 quittance numéro M103775 monsieur Belgasem Boukhchim a vendu à monsieur Mohamed Mokhtar Nouili la totalité du fonds de commerce sis à la rue Tarek Ibn Zied route el Khanga Grombalia exploité pour vente de fruits secs

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur à son adresse située à bni mhira Gharbeya Smar Tataouine dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un exemplaire de cette annonce a été publié au journal quotidien Assahafa le 17/12/2022.

2022T01361FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la cité administrative de l'Ariana le 12/12/2022, sous n°22206700 (quittance n°M149321) Mr Salem Ghrabi a vendu à Mr Ahmed El Bey, la totalité du fonds de commerce comprenant tous les éléments corporels et incorporels, ce fonds de commerce à pour objet tout commerce, situé au local sis à l'avenue Habib Bourguiba n°97 à l'Ariana.

Les oppositions se font entre les mains de Monsieur Ahmed El Bey sis à la rue El Akhaouen n°06 Haffouz, Ariana. Et ce au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis est paru au journal «Echourouk» en date du 21/12/2022.

2022T01362FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Mouna Manai Avocat à la cour d'appel daté le 15/12/2022 enregistré à la recette des finances Ariana le 15/12/2022 quittance M151674 enregistrement 22206811 M. Ezedine Ben Abdallah Ben Yeder, cin n°00486363, a cédé à M. Ali Ben Sadek Ben Salah Bellil, cin n°00461525, le fonds de commerce sise au 43 rue Abu Lkacem Chebi Roued Ariana, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au JORT chez M. Ali Bellil sise 2 rue Bahr Oman Nkhilet Ariana.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk paru le 22/12/2022.

2022T01363FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 13 décembre 2022 et enregistré à la recette des finances de la rue El Jazira Tunis quittance n°M079086 enregistrement n°22303352 la Société El Kalaa Food a vendu à monsieur Ahmed Hammami le fonds de commerce sis au 05 impasse zhana El Medina Tunis.

Toute opposition doit être effectuée entre les mains de monsieur Ahmed Hammami, 9 rue Ambroise paré 75010 Paris France, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 22/12/2022.

2022T01364FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant acte sous signé privé daté le 01/11/2022 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 02/11/2022 quittance n°M094421 enregistrement n°22205451 Mr Mouain Ben Said domicilié Immeuble CNIT cité Riadh Grombalia a renoncé à la totalité du fonds de commerce sis au local sis à la rue 20 Mars 1934 Grombalia exploité en tant que café 1ère catégorie au profit de Mr Chokri Ben Romdhan domicilié à la rue Tazarka Grombalia Nabeul Le prix de l'enregistrement à la recette des finances cinq mille dinars est estimé.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Mr Chokri Ben Romdhan à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk le 8/11/2022.

2022R03044FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant acte sous signé privé daté le 01/11/2022 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 02/11/2022 quittance n°M094420 enregistrement n°22205450 Mr Chokri Ben Romdhan domicilié à la rue Tazarka Grombalia Nabeul a renoncé à la totalité du fonds de commerce sis au local sis 13 avenue de la paix Grombalia exploité en tant que café 1ère catégorie au profit de Mouain Ben Said domicilié Immeuble CNIT cité Riadh Grombalia

Le prix de l'enregistrement à la recette des finances cinq mille dinars est estimé.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Mouain Ben Said domicilié Immeuble CNIT cité Riadh Grombalia à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 8/11/2022.

2022R03045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'el Yasminette le 13/12/2022 quittance n°M060638, enregistrement 22202608. Sté Grand Optique représentée par son gérant Mr Ridha Ben Abd El Hamid Tarrouch a vendu la totalité du fonds de commerce exploité entant qu'Opticien sis à Cité Ridha n°100 Yasminette Ben Arous à Mme Wided bent Naji Ben Othman Allagui.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et Le Quotidien le 24/12/2022.

2022R03046FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Dar Chaaban El Fehri le 18/10/2019 quittance n°M043981, enregistrement 19201484.

Mr Nader Ben Mohamed Ben Sliman Miled a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente de vêtements pour femmes et d'équipements pour la mariée sis au 16 avenue Habib Bourguiba Dar Chaaban Elfehri à Mme Wifek Bent Mohamed Ben Mahmoud Ben Salem.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les journaux la Presse et Assahafa le 20/12/2022.

2022R03047FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 25 Novembre 2022 et enregistré à la recette des finances Hammamet, Nabeul le 29/11/2022 Reçu (n°M150055) enregistrement (n°22206015) Madame Amani AWESSAOUI (C.I.N n° 09840494) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Nourhene CHOUCHEN (C.I.N n° 14409962) exploité (Prêt à Porter et de vêtements en détail) sis au rez-de-chaussée Résidence MARIEM - Avenue les Nations Unies - Hammamet, Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains du vendeur à son adresse du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée Résidence MARIEM - Avenue les Nations Unies - Hammamet, Nabeul dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 23/12/2022.

2022R03048FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 02/12/2022 à la recette des finances la Goulette, quittance n°145288 enregistrement n°22208651, Abdessatar Balhouthi a vendu à green aqua clean la totalité du fonds de commerce exploité à immeuble les jardins de Carthage A1 lot n°51 S4, les jardins de Carthage Ain Zaghouan / publié au journal Echourouk le 23/11/2022. Toute opposition doit être faite entre les mains du rédacteur du contrat maître Nizar Rejeb, avocat, à son étude imm Sahara confort app B3 Bloc B, Av. Mh V/ Kheireddine, le Kram, Tunis, et ce dans le délai des 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

2022R03049FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 5/12/2022 à la recette des finances de la Goulette, quittances n°145665 enregistrement n°22208681, Khaled

Ouni a vendu à Ramzi Abdelhak la totalité du fonds de commerce exploité au n°25 rue Osman Elbahri Ain Zaghouan nord, la Marsa, publié au journal Echourouk le 14/12/2022. Toute opposition doit être faite entre les mains du rédacteur du contrat maître Nizar Rejeb avocat, à son étude imm Sahara confort app B3 Bloc B, Av. Mh V, Kheireddine, le Kram, Tunis, et ce dans le délai des 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

2022R03050FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 25/10/2022 à la recette des finances la Goulette, quittance n°134076 enregistrement n°22207620, Ousama Ben Ibrahima a vendu à Med Mhathbi la totalité du fonds de commerce exploité au n°2 rue Med Bjaoui, l'aéroport, publié au journal Echourouk le 13/9/2022. Toute opposition doit être faite entre les mains du rédacteur du contrat maître Nizar Rejeb, avocat, à son étude imm Sahara confort app B3 Bloc B, Av. Mh V, Kheireddine, le Kram, Tunis, et ce dans le délai des 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

2022R03051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue 3 Septembre 1934 Sousse le 7/4/2021 sous le n°21200715, la société mobibio, société unipersonnelle à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le numéro B1136931997 dont le siège social est établi à la zone industrielle elbhair route de Tunis Hammam Sousse, représentée par son gérant monsieur ALAYA ZARDI, a cédé à Mr RIDA KHALFI titulaire de la carte d'identité nationale n°07862594 demeurant à Eljayara Sidi Hssine Tunis, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels au local sis au boulevard Ettaamir route Msaken Sousse.

Les oppositions sont recevables au siège du fonds de commerce sis à la route de boulevard ettaamir Sousse dans un délai de 20 jours à compter de la parution de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est paru au journal "Echourouk" du 18/12/2022 page 22.

2022S01513FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 6/12/2022 et enregistré à la recette des finances Diar Elwoifa Sfax le 8/12/2022 reçu n°22205790 enregistrement n°M102126 monsieur Makram Bahri demeurant à Route Mharza Km 1.5 cité Tauwidhi Sfax a vendu à Madame Asawir Triki demeurant à l'Avenue Khalid Iben Walid n°20 Sakiat Essit Sfax la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à Ikamet Elbachir Keskes Route Elain Km 3 Markaz Hsayri Sfax exploité pour le commerce de tout types avec tous ses éléments matériels et moraux. Les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT entre les mains de l'avocat Abdelkafi Hajer 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Une annonce de cette vente a été publiée au quotidien Essabah le 10/12/2022.

2022X01600FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé et légalisé le 9/12/2022, enregistré à la recette des finance de Raoued, le 13/12/2022, quittance n°M126265, enregistrement n°22205280; Wacef Ben Mrad (01, rue el Borj, Cité Ghazala, Ariana), a vendu à l'acquéreur. Malek Ghanmi (13, rue El Raya, Jaafar, Ariana Nord, Ariana), la totalité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, qui est immatriculé au Registre National des Entreprises sous N°1698070W; exploité comme salle de jeux électroniques (PLAY STATION), dans le local sis au 4, rue Fatma Ezzahra, Petite Ariana, Ariana.

Le prix de la vente est consigné entre les mains de l'acheteur. Toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du local dans lequel le fonds de commerce est exploité; dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 16/12/2022.

2022403087FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré le 9/12/2022 (M148759 Enregistrement 22206666) Madame Louay Masmoudi Titulaire de l'identifiant unique n°Q166102 a vendu à Madame Tesnime Terrayi le fonds de commerce (coiffure et vente des produits de Beauté) sis au 67 Avenue Habib Bourguiba Ariana (1er étage centre farah).

Les oppositions doivent être déposées entre les mains de Maître Bourghida Afef Avocat à la cour de cassation son cabinet sis au 11 rue André Ampère Ariana dans les délais légaux.

Cet avis est publié au journal Echourouk du 17/12/2022.

2022403089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente en date du 13/12/2022 enregistré à la recette des finances à Sidi El Bechir le 14/12/2022, quittance n°M056848 enregistrement n°22201882, la société «Prodistribution Tunisie» Sarl, matricule fiscal n°1546808Y, dont le siège social est à la Z.I Z4 Saint Gobain Jebel Jeloud 2023 Tunis, représentée par son Gérant M. Abdelhalim DJEHICHE, vend à la Société «Le Grand Bazar du Net», Identifiant Unique n°1717325J, élisant domicile fixe N°12 Rue des Usines - Z.I. le Kram Kheireddine 2015 Kram - Tunis - Tunisie, représentée par son Gérant M. Aymen Ben Abedallah la totalité du fonds de commerce à usage de commerce en gros de tous les produits alimentaires sis à la Z.I Z4 Saint Gobain, Jebel Jeloud, 2023, Tunis.

Les oppositions seront faites au local de M. Hassen Khemakhem à la Résidence Diwen Garden Les Berges du Lac 2, 1053, Tunis - Tunisie dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» pour le Samedi 17 décembre 2022.

2022403090FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente enregistré à la recette des finances d'El Manar le 13 décembre 2022 quittance M086637 enregistrement n°022203346 la société CAMP-société à responsabilité limitée représentée par son représentant légal vend la totalité du fonds de commerce *B* sis au complexe Capi rue 7151 El Manar - El Menzeh pour toute activité commerciale avec ses éléments corporels incorporels aux acheteurs Mr Mehdi Redissi et Hssen El Fezeni.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr. Mehdi Redissi à l'adresse du fonds de commerce dans les délais de 20 jours de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Une annonce a été faite dans le journal quotidien le Temps du 17/12/2022.

2022403091FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente de Fonds de commerce daté le 16/12/2022 et enregistré à la recette des finances Zaghouan en date du 19/12/2022 sous le n°22204225 et quittance n°88562, Madame Nejia Ben Ibrahim Ben Cheikh a vendu à Monsieur Nizar Ben Amor Ben Ismail la Totalité du Fonds de Commerce constitué en un «local de vente des cadeaux et Parfums» situé à la Rue de la Terre Zaghouan et ce pour la totalité de ses composantes Matérielles et Morales.

Toutes recommandations proposées seront faites chez l'acheteur à l'adresse du F.C et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT faute de quoi elles seront annulées.

Cette annonce est publiée au Quotidien le 21/12/2022.

2022403113FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 9/12/2022 enregistré à la recette des finances de Manouba le 9/12/2022 Quittance n°mo71451 Enregistrement n°22204488 Monsieur Mohamed Mounir Ben Abdelaziz El Haj Mohamed Lariani titulaire de la CIN n°05188356 datée le 31/8/2016 à Tunis a vendu à Monsieur Mohamed Ben Mohamed Ben Selem Ghanem titulaire de la CIN n°06538634 datée le 13/5/2019 la totalité du fonds de commerce du local consistant en une quincaillerie sous le nom de Med Electric exploitée au local sis au 03 résidence Narjes cité les Orangers Manouba avec tous ses éléments corporels et incorporels enregistré au registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Manouba sous le n°A26171062012.

Toutes les oppositions se feront dans un délai de 20 jours de l'apparition de cet avis au JORT entre les mains de l'avocate de l'acquéreur Maître Chedlia Ben Mansour à l'adresse de son bureau sis au 18 rue Hédi Cheker La Manouba.

Passé ces délais toutes les oppositions seront rejetées.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Le Quotidien le 16/12/2022.

2022403120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Cité Ettadhamen le 30/6/2022, Q.N°M063127, n° d'Enregistrement 22202643 Madame Sonia Elweslati Bent Belgacem Ben Ali épouse Najib Nsibi a vendu et cédé à Monsieur Fedi Ben Larbi Nijaoui, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue Ibn Khaldoun n°262 Cité Ettadhamen Ariana. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de Maitre Lamia Hwiji 26 rue d'Angleterre 2ème étage Tunis dans les délais légaux. Le présent avis a été publié aux journaux «Achourouk et le Quotidien» le 16/12/2022.

2022403124FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Raoued le 12/12/2022, quittance n°M125452, enregistrement n°22205222, Mme Moufida Dahouathi CIN n°08338718 du 17/7/2000, son matricule fiscal 976834/k, a cédé le fonds de commerce exploité dans la restauration toute catégorie à la petite Ariana à Raouad rue Hamza Ibn El Mottaleb avec ses éléments corporels et incorporels à Mr. Adam Ben Hamadi CIN n°07469920 du 27/7/2015.

Les oppositions doivent être recueillies entre les mains de Maître Mohamed Derouiche, avocat à Tunis, 151 av. de la Liberté, place Pasteur, Belvédère, RNE 425565T, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

Le présent avis a fait l'objet de publication au journal "Essabeh" du 16/12/2022, n°23522 page 13 et au journal "le Temps" du 16/12/2022, PT2100948 page 6.

2022403130FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances d'Ezzahra le 9/12/2022, quittance n°M064122 d'enregistrement 22202712, Mme Radia Khalsi et Mme Jissile Jalijou et Intissar et Nadia Ismail Ahwas ont vendu le fonds de commerce pour usage de commerce de vente des cadeaux et des parfums sis à la rue Taib el Mhiri Zahra lysée à Mme Saida Sallami épouse de Mr Milad

Saidani. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'avocat Lotfi Aissa, à son adresse sis à 13 rue Gandhi, deuxième étage, bureau n°8, Tunis 1001, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été publié au journal Echourouk du 24 décembre 2022.

2022403137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3/12/2002 enregistré à la recette des finances à Boumhal en date du 5/12/2022 (quittance n° m071064 enregistrement n°22203592) Mr Mohamed Boubaker cin 09133831, Zeinb Boubaker cin 13460556, Faouzia Wrgmi cin 00210962, Mariem Boubaker cin 09112643, et Rim Boubaker cin 08620932 tous résidents à Midoun Jerba et par acte sous seing privé en date du 1/12/2022 enregistré à la recette des finances à Boumhal en date du 5/12/2022 (quittance n° m071059 enregistrement n°22203591) Mabrouka Boubaker cin 00751514 résidente à la rue Taher Hadad Sahline Mounastir, Chathlia Boubaker cin 05138356 résidente à Midoun Djerba, Bessma Boubaker cin 05182469 résidente au 4 rue Bizerte Ben Arous ; Naima Boubaker cin 05137907 résidente km 7 Mégrine Ben Arous route Sousse ont tous vendu la totalité de leur part indivise leur revenant dans le fonds de commerce consistant en une pharmacie sis au 2 rue environnement cité Enassim Boumhal Ben Arous, au profit de Dorra Boubaker cin 13460557. Toutes les oppositions doivent être adressées à Dorra Boubaker à son adresse boite postale 279 Midoun Djerba 4116 Médenine dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne. Une copie de cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 21/12/2022.

2022403140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Dahmani quittance n°13391, rédigé par Maître Houcine Najlaoui, Rue Salah Ayach Kef la société Nizar du commerce a vendu à Akrmi Saleh la totalité du fonds de commerce sis à la rue Iben khaldoun Dahmani Exploité pour la vente des pièces GSM et tous commerces.

Toutes éventuelles oppositions doivent parvenir entre les mains de l'avocat à son adresse dans un délai de 20 jours à partir de la parution au jort.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 24/12/2022.

2022403150FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente de fonds de commerce daté du 17 novembre 2022 et enregistré à la recette des finances el Manar le 01 décembre 2022 sous le n°22203261 Quittance n°M084781.

Monsieur Samir Souissi a vendu tout le fonds de commerce exercé au local n°6 résidence mimosa. Les jardins d'el Mnihla 2 à M. Ahmed Hermi.

Les oppositions sont acceptées au cabinet de maître Anane sis à la résidence el fawz avenue Ibn Khaldoun Ariana et ce pendant 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 24/12/2022.

2022403151FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré le 8/12/2022 à la recette des finances Marsa, reçu n°142570, enregistrement n°22307646 st Sarhane de commerce a loué à st Dar Hrayer, la totalité du Fonds de commerce, exploité pour l'exercice de vente des produits alimentaires au local (A) rez-de-chaussée rue Amilcar Bhar Lazrek la Marsa, et ce pour une durée de trois ans publié à Echourouk 14/12/2022.

2022R03052FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14 et 19 janvier 2009 enregistré à la recette des finances rue Abou Kacem Echebbi Sfax le 19 janvier 2009 sous n°09300151 quittance n°M007064 Messieurs Abdelaziz Krid et Mohamed Krid louent en gérance libre à Monsieur Mohamed Zouari le fonds commerce sis au 17 Rue des forgerons Sfax destiné à la réparation des serrures pour une durée de cinq ans renouvelable à partir du 01/01/2009.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabah et Echourouk le 23/12/2022.

2022X01627FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association Tunisienne des projets digital

Objet : scientifique, culturelle

Siège social : Rue Khaireddine Bacha - Résidence Basha - Montplaisir 1073 Tunis.

Les objectifs de l'association :

- Contribuer à diffuser et soutenir la culture numérique au sein de la société en général

- Contribuer à diffuser la culture de l'enseignement à distance, en s'appuyant sur les technologies modernes de l'information et de la communication

- Soutenir des projets culturels, scientifiques et sociaux à caractère numérique

Président : Saber Naffeti

Trésorier : Saber Zallouz

Membre : Montassar Billeh Makkaoui

Dépôt : N° RR388944782TN le 6 mai 2022.

2022T01358APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des Résidents de l'Avenue Hédi Nouira Cité Ennasr-Ariana.

Siège : 25, avenue Hédi Nouira - Ennasr - 2037 Ariana

Objet : Association Culturelle et Environnementale

Objectifs :

1- Participation à la propreté et à l'embellissement de la zone

2- Organisations d'activités culturelles et de sensibilisation

3- Etablissement de relations avec des associations aux objectifs similaires

Bureau :

Président : Elyès Kasri

Vice-président : Sifi Khedhiri

Secrétaire Général : Taoufik Kerkeni

Trésorier : Ridha Hakim.

2022R03019APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Gabès Développement Culture Arts GDCA

Siège social : Immeuble Bou Abdallah Rue Bijou ancien Jarret 6000 Gabès.

But : Développement culturel.

Objectifs :

Contribuer à faire progresser le développement régional et local économiquement et socialement en soumettant des propositions et des votes Contribuer à l'avancement et au développement du patrimoine culturel.

Initiation à l'entrepreneuriat et l'exploitation.

Bureau constitutif :

Président : Lasad Ben Alkilani Ben Mohamed Ghayeb

Vice-Président : Mohamed Ben Cherif Ben Alhabib Bou Abdallah.

Secrétaire Générale : Sawsen Bent Boulbaba Ben Hessine Boukhchana.

Trésorier : Monem Ben Sghaire Ben Mohamed Mrabet.

Membres : Abdelkader Ben Sahbi Ben Ayed Jemaai et Ridha Ben Abdelkarim Ben Bechir Lagha et Houda Bent Younes Marzouk Fekili.

2022R03020APSF1

Syndicat des copropriétaires de la résidence La Sirène de Carthage sis à la rue des carthaginoises, Jardin de Carthage, Tunis

En vertu du PV de l'AGC de la résidence La Sirène de Carthage, du 26 juin 2022, enregistré à la recette des finances le 31 octobre 2022, sous le n°22707773, quittance M136058, le syndicat des copropriétaires de la résidence La Sirène de Carthage est constitué, sis à la rue des carthaginoises, Jardin de Carthage, Tunis.

L'AGC a ratifié l'élection du bureau syndical qui se compose de :

- Mme GOUIAA Dhekra : Présidente du syndicat

- Mr CHALOUF Najib : Trésorier

- Mr CHOUECH Mefteh : Membre

2022R03053APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Sportive de l'équipement Kairouan

Objet : Sporti

But : Pratiquer des activités sport et travail spécialité football entre départements et institutions.

Siège : Direction régionale d'équipement de Kairouan

Correspondance : N°2790 du 15/12/2022

Président : Ismail Otay

Secrétaire général : Neji Farhani

Trésorier : Moncef Jlassi.

2022S01496APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Club Sidi Bou Ali de Sport

Objet : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes, les encourager à pratiquer le sport et développer leurs capacités athlétiques et physiques

Siège : Rue 2 Mars 1934 Sidi Bou Ali 4040 Sousse

Correspondance : N°4326 du 15/12/2022

Président : Mohamed Zellama

Vice-président : Ramzi Houichi

Secrétaire général : Mohamed Knani

Trésorier : Mansour Chamsi.

2022S01514APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Espoir Sportif du Sahel

Objet : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes, les encourager à pratiquer le sport et développer leurs capacités athlétiques et physiques au sport de WUSHU KUNG FU

Siège : Rue Fattouma Bourguiba n°82 Cité Errayahine - Ezzouhour - Sousse

Carte n°72-12/2022

Correspondance : N°4398 du 22/12/2022

Président : Wissal Ouni

Vice-président : Ali Ben Ammar

Secrétaire Général : Borhène Selmi

Trésorière : Basma Ouni.

2022S01517APSF1

Homologation de résolutions

Syndic Résidence «ESSADAKA 1»

Cité Ettahrir - Tunis

Suivant PV du 4/12/2022 enregistré à la recette des finances de Ksar Said le 21/12/2022 sous le n°22803295 quittance n°M070023 il a été décidé la nomination du nouveau Syndic.

Mr Assaad Nani : Président

Mr Wissem Ayari : Secrétaire général

Mr Samir Bouallèg : Trésorier

Cette décision est approuvée par la municipalité de Tunis le 20/12/2022 au n°2518.

2022T01366APSF2

Syndicat des Propriétaires de la Résidence

Amel Jardins d'El Menzah

Vu le procès-verbal de l'assemblée plénière et le procès-verbal de répartition des responsabilités tenus le 11/12/2022 et enregistrés à la recette des finances Cité Ettadhamen le 15/12/2022, respectivement, sous le numéro 22705088, quittance n°M099088, et sous le numéro 22705087, quittance n°M099082, il a été décidé d'élire le comité directif comme suit :

- Jamal Al Shaari : Président

- Hakim Amairi : Secrétaire général

- Mohamed Ali Bentaher : Trésorier

- Ziad Haley : Trésorier adjoint

- Sabiha Ghali, Nisreen Bin Hinda, Mohamed Ali Turki, Maher Saleh et Mourad Hamdi : membres.

2022403149APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Avis aux créanciers

Affaire n°84

Distribution des deniers

Suite à la demande de la distribution déposée au greffe du tribunal de première instance de Kairouan présentée par maître Kallel Khaled avocat près la Cour de cassation dont le cabinet est situé au siège social de la société Toumi et associés situé à l'avenue Habib Maazoun immeuble chakroun deuxième étage 3000 Sfax, au nom de sa cliente société ghraieb de nutrition animale au nom de son représentant légal, ainsi que celle d'autres créanciers déclarés dans la réquisition de consignation, le juge commissaire dudit tribunal ordonne le 5 décembre 2022 l'ouverture de la procédure de distribution des deniers résultant de la vente sur saisie des biens de la société débitrice consignés à la caisse des dépôts et consignations sous le n°MO53676 le 02 septembre 2021 dont le montant est de seize mille trois cent vingt neufs dinars quatre cents vingt millimes (16.329.420 TND).

A cet effet et conformément aux dispositions de l'article 468 du code de procédure civile et commerciale, tout créancier souhaitant participer à la distribution desdits deniers, doit, à peine de forclusion, soumettre par écrit au greffe du tribunal de première instance de Kairouan ses titres de créances avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, et ce au plus tard dans les trente jours suivant cette publication ou sa réception d'un avis par une lettre recommandée.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2022X01620VEPA2

Société «TUNISIA PROSPECTS SARL»

SARL au capital de 2.000 dinars

Siège social : Résidence OMAR - Bureau A 2-4 - 1073 - Montplaisir-Tunis

Matricule fiscal : 1316264H/A/M/000

En vertu de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société «TUNISIA PROSPECTS» en date du 6 Octobre 2022, enregistré à la Recette des finances - Montplaisir-Tunis, le 12 octobre 2022 sous le n° 22505789 Quittance n°M103611 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 17 octobre 2022 sous le numéro 354, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et ont nommé Taher Hadj Kacem en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances entre les mains du liquidateur domicilié à l'immeuble Golden Towers-Bloc B- 6ème étage -Bureau 6.1- centre urbain nord - Tunis, dans un délai de 21 jours à partir de la parution du présent avis.

2022403116VEPA2

Société «SEIZE CONSULTING SARL»

SARL au capital de 1.000 dinars

Siège social : Bureau A1-1- 1er étage - Bloc A - Immeuble Nour City Centre urbain nord - Tunis

Matricule fiscal : 1670869J/A/M/000

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire de la Société «SEIZE CONSULTING» en date du 9 novembre 2022, enregistré à la recette des finances - Charguia - Tunis, le 24 novembre 2022 sous le n° 22509599 Quittance n°M130762 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 8 décembre 2022 sous le numéro 2022157469, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et ont nommé Taher Hadj Kacem en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances entre les mains du liquidateur domicilié à l'immeuble Golden Towers-Bloc B- 6ême étage -Bureau 6.1 - centre urbain nord - Tunis, dans un délai de 21 jours à partir de la parution du présent avis.

2022403117VEPA2

Société «MC AUDIT SARL»

SARL au capital de 1.000 dinars

Siège social : Rue Lac Huron - Immeuble les cascades - appt 9- Les Berges du Lac - Tunis

Matricule fiscal : 0977928V/A/M/000

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire de la Société «MC AUDIT» en date du 12 octobre 2022, enregistré à la recette des finances -

Berges du Lac Tunis, le 13 octobre 2022 sous le n°107280 Quittance n°M102365 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 17 octobre 2022 sous le numéro 348, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et ont nommé Taher Hadj Kacem en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs.

Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances entre les mains du liquidateur domicilié à l'immeuble Golden Towers-Bloc B- 6ème étage - Bureau 6.1- centre urbain nord - Tunis, dans un délai de 21 jours à partir de la parution du présent avis.

2022403118VEPA2

Société SELDOUX SUARL

Société à responsabilité limitée

Siège social : 63 Av Habib Bourguiba, le Parnasse, 1000 Tunis

Au capital de 348.550 Dinars

IU : 1185415A

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2022 enregistré à la recette des finances Av Habib Thameur le 30 septembre 2022 sous le numéro 22502981 quittance n°M064489, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 3 novembre 2022 sous le numéro 2022119957, il a été décidé la dissolution et la liquidation anticipée de la société et la nomination de Monsieur Skander Arfaoui en qualité de liquidateur de la société pour accomplir les formalités requises de dissolution et de liquidation de la société.

Les créanciers sont appelés à présenter au siège du liquidateur de la société, sis au 07 bis Rue koutama, mutuelle ville, 1082 Tunis, Tel 71 891 485, leurs titres, avec un bordereau précisant les pièces remises, et les sommes réclamées, et ce dans un délai de 30 jours, à compter de la date de parution du présent avis au JORT.

2022403119VEPA2

Jugement de faillite

«Société INDUSTRY SUPPORT SERVICES»

Identifiant unique : N°1002903Z

En vertu du jugement numéro 926 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 01/11/2022 il a été décidé la faillite de «la Société INDUSTRY SUPPORT SERVICES»Dont le siège social rue Ibrahim JAFEL n°02 El Manzah 41002 Identifiant unique n°1002903Z.

Ainsi il a été désigné le juge Nisrine Ben Hafith en tant que juge commissaire et monsieur Mokhless Ben Youssef en tant que syndic de faillite de la Société INDUSTRY SUPPORT SERVICES.

Conformément aux dispositions du code de commerce il appartient aux créanciers de présenter leurs titres de créances et leurs bordereaux indicatifs au syndic de faillite monsieur Mokhless Ben Youssef sis au 55 avenue rue Kheireddine Bacha 2ème étage A2 Montplaisir Tunis dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022403123VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société d'Etudes et d'Aménagement SKANES - MONASTIR

S.A. au capital de 1 000 000 dinars

Siège social : Berges du Lac - Immeuble Jrad - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement Skanès - Monastir sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 26 Janvier 2023 à 10 H à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration et examen des états financiers portant sur l'exercice 2021,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes portant sur l'exercice 2021,

- Examen et Approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2021

- Approbation du tableau Récapitulatif des soldes restant dans les comptes des Clients,

- Renouvellement mondât des deux administrateurs et Nomination d'un administrateur au conseil d'administration,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation du résultat de l'exercice 2021,

- Considération des résultats reportés des années précédentes dans le calcul des gains,

- Attribution des jetons de présence aux membres du conseil d'administration,

- Pouvoirs pour formalités.

2022R03054SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE BIOPHYRES TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital social de 9.000.000 D

R.C : N°B24138822011

MF : 1210404T

Siège social : Résidence Carthage, Borj El Baccouch Bureau A31 6ème étage Ariana

Les actionnaires de la société BIOPHYRES TUNISIE SA, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 13 Janvier 2023 à 10 h au Bureau n°12, 6ème étage, 72 Avenue de Carthage - 1002 Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement du mandat du président directeur général.

- Questions diverses.

Les documents prévus par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022403157SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

GALVAMETAL SA

Siège social : Avenue Kheireddine pacha n°75 lot 13DDHBC lotissement Enassim Montplaisir - Tunis

Capital social : 13.660.000 DT

Identifiant unique : 1510392C

Messieurs les actionnaires de la Société GALVAMETAL SA sont convoqués par le Conseil d'administration à assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle le 17 janvier 2023 à 10h au siège social de la société MAXULA GESTION sise à la rue du Lac Léman immeuble regency bloc A 1er étage les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la modalité de convocation de l'assemblée Générale ordinaire.

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2020 et des rapports du Commissaire Aux Comptes pour le même exercice,

3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2020,

4. Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Affectation des résultats,

7. Nomination de nouveaux administrateurs,

8. Pouvoirs des formalités.

Les documents sociaux (Rapport de gestion, Rapports du Conseil d'administration, états financiers et projets de résolutions) sont mis à mis à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant les heures de travail quinze jours avant la date de tenue de l'assemblée générale.

2022403168SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mr Sadok Ben Mohamed M'hamdi CIN n°02662123, a perdu le titre de propriété n°4335, pour le titre foncier n°12991 Kasserine situé à Sbiba.

Suivant déclaration de perte du poste de la garde nationale le 19/12/2022.

2022T01365DIVD2

Avis

Monsieur Belgacem Ben Abdennebi déclare par la présente qu'il a perdu son titre de propriété d'un terrain n°5 de 31344 m² sise à Rachena Mahrouga Agareb Sfax objet de partage du 29/01/2017 acte notarié de maître Yacine Rebai et maître Neji Baklouti d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2022X01622DIVD2

Avis

Les héritiers de Habib Ben Hasan Ben Mohamed Ben Belgecem sont : ses frères Zahra, Nacer, Maryem, Akri, Abdelkarim, Fathiya, Hédi et leurs mères Sasiya Bent Sadok Hamza informent le public que sont titre de propriété concernant un terrain de sup 607.5 m² situé à la route Mahdia km 11 Sfax est perdu et qu'ils désirent avoir une deuxième copie originale. Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax au cours de 30 jours de cette publication.

2022X01623DIVD2

Avis

Les héritiers de Tawfiq Ammous sont : sa veuve Dalinda Achich et ses enfants Zoubair, Sameh, Rami, Mouhamed Razi annoncent que le titre de leur défunt concernant la propriété du terrain situé à Sfax route elain Km 13 de superficie 4797.50 mètres carrés est perdu et ils entendent extraire un deuxième acte et quiconque a une objection il doit la prouver chez M.MAKNI WADI notaire qui est situé à rue el adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2022X01625DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2022R02763 DIVD2 parue au JORT n°139 du 23/11/2022

Lire :

TITRE FONCIER n°559102

Au lieu :

Titre foncier n°562248.

2022R03058RECZ9